

*Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie*

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le ministre avec intérêt, tout comme les autres députés, et je suis certain que le Canada l'écouterait. Je dois vous dire, monsieur l'Orateur, et dire aux autres députés par votre entremise, que ce qui me frappe le plus dans la façon générale dont le ministre a abordé la question, c'est le ton léger, presque anodin, de la demande qu'il adresse à la Chambre en vue d'obtenir des pouvoirs aussi formidables. Je me demande pourquoi le président du Conseil privé (M. MacEachen) n'a pas demandé qu'on adopte le bill sans aucun débat, pendant ses négociations cet après-midi. Il aurait bien pu le faire si l'on songe à l'attitude que le ministre a adoptée.

**M. Macdonald (Rosedale):** Eh bien, si le député veut bien...

**M. Baldwin:** Le ministre a parlé d'une politique d'assurance, mais quand quelqu'un souscrit à une police d'assurance, il veut savoir en détail quels sont les risques qu'elle couvre. Il veut savoir quelle prime il devra payer. Ni le ministre ni le gouvernement ne nous ont donné ces renseignements, mais j'ai l'intention, comme mes collègues d'ailleurs, d'approfondir cette question plus tard au cours du débat.

Pour l'instant, je n'ai qu'une autre remarque à faire au sujet de ce qu'a dit le ministre, bien que j'aie l'intention de traiter de certains autres de ses propos pendant mon intervention. Bien que je ne pense pas qu'il ait eu l'intention de le faire, il a, si je ne m'abuse, cité hors de leur contexte des propos du chef de l'opposition (M. Stanfield). Le chef de l'opposition n'a jamais dit catégoriquement qu'il n'y aurait aucune pénurie ou quelque autre problème d'approvisionnement au Canada. Ce qu'il a dit, et il faut replacer cette intervention dans son contexte, en tenant compte des questions qui l'ont précédée et suivie, c'est qu'il n'était pas satisfait des déclarations du ministre et d'autres membres du gouvernement, qui peut-être étaient loin de dépeindre fidèlement le problème de l'énergie. C'est ce qui a poussé le chef de l'opposition à demander une déclaration plus détaillée, ce qui est son rôle. Et jusqu'à maintenant, le chef de l'opposition, les députés ni les Canadiens n'ont eu droit à une telle déclaration.

● (1540)

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** Avant de passer à un autre sujet encore un mot sur l'assurance. Votre Honneur a sans doute eu l'occasion d'étudier les lois sur l'assurance au temps où il n'avait pas à écouter des discours sur l'énergie et puis-je dire que, en matière d'assurance, on veut être renseigné sur l'intégrité du courtier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** Je serais le premier à reconnaître que les membres de notre parti n'ont jamais essayé de dissimuler les difficultés et les problèmes qui existent au Canada et dans le monde entier. Il serait insensé de le nier, mais ce sont là des problèmes dont la nature et l'intensité diffèrent suivant l'endroit où ils se posent. Des mesures s'imposent à leur égard et les députés de mon parti n'ont jamais tenté d'en nier la nécessité.

**Une voix:** Nous les avons même réclamées ces mesures.

[M. Macdonald (Rosedale).]

**M. Baldwin:** Comme mon ami vient de le dire, nous les avons demandées au cours de la période de questions et pendant les délibérations, au comité et à la Chambre. Il faut nous souvenir que, comme nous l'avons vu hier soir, comme nous le voyons aujourd'hui et comme nous le verrons au cours de la semaine, il se produit au jour le jour des modifications rapides qui changent la nature des problèmes au Canada comme dans le monde. Nous pouvons bien espérer que la conjoncture à l'échelle internationale se stabilisera et qu'une accalmie apportera des changements sous ce rapport, mais les conditions peuvent, de fait, empirer. Certes, nul oppositionnel n'a essayé de le nier, mais il ne faut pas en conclure que nous, de ce parti, serons pris de panique ou que nous nous laisserons forcer la main pour conférer ce pouvoir au gouvernement avant d'être assurés hors de tout doute que les problèmes sont tels qu'ils appellent la solution que le ministre nous demande d'approuver. Point n'est besoin pour faire un ros bif de brûler l'étable, et c'est là une remarque dont je voudrais que le ministre se souvienne.

Nous n'entendons pas céder humblement nos droits, et ceux de la population.

**Une voix:** Ceux des sociétés pétrolières.

**M. Baldwin:** Les députés de l'arrière-ban ne parlent pas en connaissance de cause parce que nous représentons la population du Canada et nous savons ce que fait le gouvernement actuel lorsqu'on lui accorde des pouvoirs ou une autorité trop étendus et ce n'est pas notre intention de lui accorder docilement ce qu'il exige.

Je regarde parfois le ministre en pensant à ces lignes de Shakespeare:

... de quoi se nourrit notre César

pour être devenu si grand?

Je pense que la première chose à faire est d'examiner ce projet de loi sur lequel le ministre a glissé sans cérémonie, simplement et facilement. Je compte prendre quelque temps pour l'examiner. Il nous a été soumis depuis peu, mais je l'ai examiné quelques heures hier alors que la séance a été interrompue par quelque chose que nous connaissons bien. Je veux qu'on nous donne le temps de l'examiner pour découvrir précisément ce qu'on demande et quelles en seront les conséquences si on l'adopte tel quel dans les circonstances que nous connaissons aujourd'hui. Je veux avoir le temps de l'examiner pour évaluer les pouvoirs qu'aura le gouvernement. Nous jetterons aussi un coup d'oeil aux objectifs recherchés par le gouvernement et qui, à mon avis, sont également ceux du peuple canadien à cette époque de crise énergétique. Je veux examiner les principes à la base du bill et chercher d'autres solutions à ce que propose le gouvernement. En fait, je veux avoir le temps de discuter et d'envisager ce que nous pourrions suggérer à l'égard de cette mesure et comment nous devrions l'aborder.

Quelle est donc cette mesure? D'abord, il saute aux yeux que cet organisme qu'on a affublé d'un nom fort alambiqué, l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie, est en réalité un organisme que le gouvernement s'approprie, qu'il opère et qu'il dirige. Manifestement, l'Office ne jouira d'aucune indépendance. Il sera soumis à l'autorité du gouverneur en conseil, c'est-à-dire du ministre, dans toutes ses entreprises.